Île-de-France, Seine-et-Marne Melun 12 rue Saints-Pères (des) préfecture

pendule

Références du dossier

Numéro de dossier : IM77000191 Date de l'enquête initiale : 2005 Date(s) de rédaction : 2005

Cadre de l'étude : inventaire topographique

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : pendule

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Emplacement dans l'édifice : dans la salle à manger (rez-de-chaussée)

Historique

Période(s) principale(s) : 19e siècle Auteur(s) de l'oeuvre : inconnu auteur

Description

Cette petite pendule à décor de nacre est posée sur la cheminée orientale de la salle à manger (côté vestibule). Le mécanisme est apparent au milieu du cadran. Celui-ci est encadré par 4 colonnettes en bois ornées de filets dorés.

Eléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : horlogerie

Matériaux : nacre ; bronze ; bois

Mesures: h: 50 cml: 27,5 cmpr: 17,5 cm

Représentations:

dauphin; fleurs; coquillage

Inscriptions & marques: (sur l'oeuvre, initiale)

Précisions et transcriptions : Initiales sur le poids : RA.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

27 avril 2024 Page 1

IM77000191

Liens web

• /dossinventaire/pdf/IM77000191.pdf : /dossinventaire/pdf/IM77000191.pdf

Illustrations



Horloge à décor de nacre, sur la cheminée orientale de la salle à manger (rez-de-chaussée de l'hôtel de la préfecture). Phot. Stéphane Asseline IVR11_20057700056XA

Dossiers liés

Édifice: préfecture (IA77000540) Île-de-France, Seine-et-Marne, Melun, rue Saint-Père

Auteur(s) du dossier : Judith Förstel

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

27 avril 2024 Page 2



Horloge à décor de nacre, sur la cheminée orientale de la salle à manger (rez-de-chaussée de l'hôtel de la préfecture).

IVR11_20057700056XA

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2005

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

communication libre, reproduction soumise à autorisation

27 avril 2024 Page 3